



GRDF

Changement de gaz

SERVICE CLIENT

► N°Cristal 09 69 36 35 34

www.grdf.fr/changementdegaz

Longuenesse, le 2 juin 2020

Objet : Changement de gaz – Phase inventaire de vos appareils alimentés au gaz naturel

Notre commune est actuellement alimentée en gaz naturel par le gisement de Groningue aux Pays Bas. Le gouvernement Hollandais, pour des raisons de sécurité liées à l'exploitation du gisement de Groningue, a décidé de réduire la production puis d'ici 2029 de l'arrêter complètement. Notre commune ne sera donc plus alimentée par ce type de gaz, dit gaz « B » d'ici fin 2021. Nous devons donc nous préparer à recevoir le gaz norvégien dit gaz H.

Comment cela se passe-t-il ?

L'opération de changement de gaz se déroule en trois temps :

- L'inventaire (de juin à octobre 2020)
- Le réglage des appareils (de mars à octobre 2021)
- Le changement de gaz (mi-octobre 2021)

L'inventaire, par qui ? et cela consiste en quoi ?

L'inventaire de l'ensemble des appareils alimentés au gaz naturel va être réalisé par la société JOGGIN missionnée par GRDF : 04 65 65 01 31.

L'accès à vos installations intérieures est nécessaire. Cette intervention ne fera l'objet d'aucune facturation.

L'intervention consiste à :

- Confirmer les coordonnées du titulaire du contrat et de correspondance.
- Lister les appareils alimentés au gaz naturel.
- Identifier si le client a un installateur ou une société de maintenance en charge de l'entretien de ses appareils alimentés en gaz naturel.

On ne vous demandera pas votre facture de gaz, on ne vous facturera pas de prestations, on ne vous vendra pas de services.

Merci de bien vouloir ouvrir votre porte aux techniciens pour que la première phase du changement de gaz soit une réussite dans la commune.